# SYNOF-



LA LETTRE D'ACTUALITÉ DU SYNDICAT SYNERGIE-OFFICIERS

#### 2023 : UNE RENTRÉE **CHEZ LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR**



e 3 janvier dernier, Patrice RIBEIRO et Alain ROMANET, Secrétaire général et Secrétaire général adjoint de SYNERGIE-OFFICIERS, rencontraient le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer. À cette occasion, plusieurs grandes thématiques étaient abordées :

- Réforme des retraites: SYNERGIE-OFFICIERS et le bloc syndical ont réitéré avec fermeté leur refus de revoir à la baisse notre système de retraite actuel. La sauvegarde de notre statut sera un enjeu essentiel pour notre organisation!
- Protocole: SYNERGIE-OFFICIERS a souligné
  le retard considérable quant à la mise en
  œuvre du protocole pour la modernisation
  des ressources humaines de la Police
  Nationale de mars 2022. L'avancement
  commandant à 9 ans, la banalisation
  de l'échelon exceptionnel en 11° échelon de
  capitaine, le bénéfice anticipé du 7° échelon
  de commandant... demeurent des mesures
  attendues en ce qu'elles participent directement à l'exhaussement du corps.

• Réforme DDPN: Le résultat de l'audit des trois inspections a été remis le 20 janvier au Ministre qui attend également le rapport des deux assemblées. Le débat avec l'ensemble des organisations syndicales ne débutera pas avant février.

Pour l'ensemble de ces sujets, le Ministre a annoncé la mise en place de réunions mensuelles sous l'autorité du DGPN.

SYNERGIE-OFFICIERS saura se montrer digne de votre confiance en défendant avec ferveur vos intérêts!

### DISPOSITIF « VOYAGER ET PROTÉGER »: UNE SIMPLIFICATION BIENVENUE

L'arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2021 relatif à la prise en charge des frais de transports des fonctionnaires actifs des services de la police nationale est paru au JO le 4 janvier 2023. Ces nouvelles dispositions concernant le dispositif « voyager et protéger » sont entrées en vigueur le 17 janvier 2023 :

- Prise en charge de 90% du prix du billet en seconde classe contre 75% auparavant, ce qui correspond à un reste à charge égal aux frais de réservation (10%).
- Fin des bons d'achats digitaux de 200 euros, qui palliaient initialement le reste à charge plus important pour les policiers.

SYNERGIE-OFFICIERS salue cette simplification du dispositif, mais continue à plaider pour un assouplissement des conditions pour en bénéficier, notamment en ce qui concerne l'obligation du port de l'arme.

#### SYNERGIE-OFFICIERS À LA COMMISSION DES LOIS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le 3 janvier 2023, une délégation de SYNERGIE-OFFICIERS était auditionnée à l'Assemblée nationale par la mission d'information sur la réforme de la police judiciaire dans le cadre de la création des DDPN, avec l'ensemble des OS représentatives. L'occasion de rappeler à nouveau notre position sur un projet encore incertain, inadéquat sur certains aspects, un calendrier à marche forcée et un manque de dialogue social en amont.

SYNERGIE-OFFICIERS mentionnait en particulier le problème structurel de gestion des ressources humaines au sein de notre institution, qui rend impossible la réalisation d'un tel projet dans un temps aussi contraint.

SYNERGIE-OFFICIERS évoquait également la crise de la filière investigation, due entre autres à la carence de doctrine écrite, à l'absence de l'allègement procédural pourtant promis, aux réponses pénales insuffisantes et non proportionnelles à l'investissement sans faille des enquêteurs sur leurs dossiers.

Enfin, à la date de l'audition, le contenu des audits sur les expérimentations n'était pas encore connu. SYNERGIE-OFFICIERS relayait néanmoins vos RETEX en métropole et en outre-mer.







## SYNERGIE-OFFICIERS DANS LA RUE POUR DÉFENDRE LE STATUT DES POLICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS a manifesté jeudi 19 janvier en se joignant à ses partenaires de la CFE-CGC et du bloc syndical, à Paris et dans tous les grands centres urbains.

L'enjeu est surtout la diminution factuelle des pensions; la dangerosité de notre métier doit être davantage reconnue!

SYNERGIE-OFFICIERS attend un nouvel échange avec le ministre de l'Intérieur pour évoquer nos spécificités.







#### DES NOUVELLES DE L'ENSP

Ce mois de janvier 2023 a été dense en actualités pour l'ENSP!

La 27<sup>e</sup> promotion : depuis le 3 janvier, l'ensemble de la promotion a commencé la période des stages « cousins ».

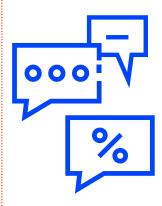
Cette année, le stage MO VU prend une nouvelle forme. En effet, un tiers de la promotion effectuera une semaine de stage MO VU à Cannes-Ecluse du 23 au 27 janvier. Les 2/3 restants effectueront quant à eux 15 jours de stage à Saint-Cyr-au-Mont-d'-Or du 12 au 24 mars.

La 28° promotion : une partie de la promotion est de retour à Cannes-Ecluse pour la 2nde partie des « Approfondissements des Techniques du métier d'Officier de Police ». Au programme, les cycles horaires, le régime de la garde à vue, Pégase, notions en fraude documentaire... L'autre partie de la promotion poursuit, quant à elle, sa formation en distanciel.

La 29° promotion : Les futurs lauréats de la 29° promotion ont commencé les épreuves écrites le 4 janvier 2023. A l'heure actuelle, cette promotion qui fera son entrée en septembre 2023 sera composée de 108 vapistes, 216 externes, 87 internes, 22 majors au choix et 20 détachés, soit 453 officiers.

Toute l'équipe SYNERGIE-OFFICIERS, très présente à l'ENSP, se chargera, cette année encore, d'accompagner au mieux l'ensemble de ces jeunes officiers, qui sont l'avenir de notre corps.





Les TG d'avancement au grade de Commandant, de Commandant Divisionnaire, à l'échelon spécial de Commandant Divisionnaire et le TG de détachements sur des emplois fonctionnels ont été diffusés en début de mois.

Chaque délégué demeure
à votre disposition pour
évoquer votre situation
personnelle et ne manquera
pas de vous conseiller pour
faire valoir vos intérêts.

23 20 Synergie-Officiers vous souhaite une belle et heureuse année ainsi qu'à vos proches!

Que 2023 vous apporte la santé, le bonheur et la réussite professionnelle.



